



Cheque revenu impayé sur un compte services

Par **jonathan6259**, le **25/10/2009** à **08:13**

Bonjour,rrnrnJ'étais il y a 2 ans titulaire d'un compte services au credit agricole.C'est un compte qui me permettait de déposer un chèque de banque ou meme un cheque classique et de retirer les fonds rapidement ou apres 5 jours dans le cas d'un montant élevé.rn rnJ'ai déposé un chèque classique de 22500 euros sur ce compte correspondant a la vente d'une voiture.Je l'ai vendu à un garage.rnEn échange de ce chèque,comme il s'agissait d'un montant élevé ,le crédit agricole m'a délivré après 5 jours un chèque de banque du meme montant pour que je puisse acheter un nouveau vehicule.Ce chèque n'était donc pas à mon nom mais au nom du vendeur de cette nouvelle voiture.J'ai donc acheté le véhicule.rnrnEn raison de mauvaises relations avec le credit agricole, j'ai cloturé quelques jours après mon compte auprès du directeur.J'ai donc un acte de cloture.rnrnPar la suite le credit agricole me recontacte pour me dire que le premier chèque est revenu impayé, il réouvre mon compte sans mon autorisation et me met à découvert de 22500 euros. rnMais comme j'ai déposé ce premier chèque pour rendre service a un membre de ma famille à qui à profité l'achat du nouveau véhicule,je n'ai aucune possibilité de récupérer l'argent meme en vendant cette voiture.Le garage a fait faillite et ne peut pas me dédommager.Et donc je suis interdit bancaire et je ne peux pas non plus porter plainte contre le membre de ma famille.rnrnMa question est donc:Quels sont mes recours?La banque est elle en faute?Merci